



DEPARTEMENT DE LA LOIRE



Syndicat Intercommunal  
des Terrains de Tennis du Dorlay  
MAIRIE DE SAINT-PUL EN JAREZ  
34 rue de la République  
42740 SAINT-PAUL-EN-JAREZ

Communes membres : La GRAND'CROIX et SAINT-PAUL-EN-JAREZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
N°05/2023

Séance publique du : 31 mars 2023 à 18 heures 30 en Mairie de Saint Paul en Jarez

Date de la convocation : 22 mars 2023

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard VOINOT

Date d'affichage : le 12 avril 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 6

Membres titulaires présents à la séance : M. Jean-François SEUX, M. Philippe JOUBERT, M. Gérard VOINOT, Mme Delphine VINCENT, M. Patrick JOUBERT,

Membre suppléant présents à la séance sans droit de vote : M. Sébastien FINARELLI ; M. Pascal CALTAGIRONE ; M. Michel MATHIE,

Membres titulaires excusés : Mme Angélique CHARROIN ;

Membres suppléants excusés : M. Roger SANIAL ; M. Pierrick MONTEIL ; Mme Véronique HENRY

Titulaires : M. Jean-François SEUX, M. Philippe JOUBERT, Mme Angélique CHARROIN, M. Gérard VOINOT, M. Patrick JOUBERT, Mme Delphine VINCENT.

Suppléants : M. Michel MATHIE, M. Roger SANIAL, M. Pierrick MONTEIL, M. Pascal CALTAGIRONE, M. Sébastien FINARELLI, Madame Véronique HENRY.

**CONTRIBUTION PREVISIONNELLE DES COMMUNES POUR 2023**

Monsieur le Président expose :

La participation des communes est actuellement fixée à 20 000 euros depuis deux ans, à charge pour chacune d'en assumer 50 %.

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, fixent à l'unanimité, la contribution prévisionnelle des communes pour 2023 à 20 000 € (10 000 € pour chaque commune).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le 12 avril 2023

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le  
Publié ou notifié le  
Le Président  
Jean-François SEUX

Le Président  
Jean-François SEUX

Le Président

SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
L  
DES TENNIS DU  
DORLAY  
ST PAUL-EN-  
JAREZ / LA  
GRAND'CROIX  
34 rue de la  
République

Le secrétaire  
Gérard VOINOT

SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
L  
DES TENNIS DU  
DORLAY  
ST PAUL-EN-  
JAREZ / LA  
GRAND'CROIX  
34 rue de la  
République  
rp 7

certifié sous sa responsabilité et exécutoire de cet acte.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202715-20230331-20230331-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

